

ABEV

23 Avenue de la Résistance

36600 VALENÇAY

Objet : avis du Propriétaire sur la remise en état du site

Monsieur,

Conformément au Code de l'Environnement, votre société ABEV, qui envisage de créer une unité de méthanisation sur mon terrain (parcelle cadastrale WK20, ^{Lucas le} ^{Malle}), a sollicité mon avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

En réponse, je précise donc que si l'activité devait s'arrêter, le site devrait être remis, à votre charge, dans un état compatible avec une activité agricole.

Le cas échéant, il pourrait être demandé à ce que les installations soient démantelées.

Enfin, en référence au code de l'environnement, je vous confirme que je vous autorise à réaliser votre projet sur mon terrain.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à VALENCAY, le 31/03/2021

Willy Pinon



ABEV

23 Avenue de la Résistance

36600 VALENÇAY

Objet : avis du Maire sur la remise en état du site

Monsieur,

Conformément au Code de l'Environnement, votre société ABEV qui envisage de créer une unité de méthanisation située à LUÇAY-LE-MÂLE (parcelles cadastrales WK20), a sollicité mon avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

En réponse, je précise donc que si l'activité devait s'arrêter, le site devrait être remis, à votre charge, dans un état compatible avec une activité agricole.

Le cas échéant, il pourrait être demandé à ce que les installations soient démantelées.

Je vous prie de croire, Mr le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à LUÇAY-LE-MÂLE, le 31/03/2021

Bruno TAILLANDIER, Maire de LUÇAY-LE-MÂLE



Ilance'oe.